

U

(<https://www.younited-credit.com>)

Mon compte n°757808

Investir (/souscrire-obligations-etape-1)

Accueil (/page-accueil-preteur)

Synthèse du compte (/historique-operations)

Portefeuille de parts de fonds (/portefeuille-parts)

Historique des opérations (/synthese_compte)

Alimenter mon compte (/alimenter-mon-compte)

Souscrire des parts de fonds (/souscrire-obligations-etape-1)

Effectuer un retrait (/retirer-des-fonds)

Documents (/mes-documents)

Profil investisseur (/donnees-personnelles-preteur)

Aide (/questions-reponses/investisseur/toutes-les-questions-investisseurs)

Formulaire de demande de retrait de fonds

Vous souhaitez effectuer un retrait de votre compte Younited Credit vers votre compte bancaire ?

Renseignez ci-dessous le montant que vous souhaitez retirer. Un virement vers le compte dont vous avez fourni le RIB lors de votre inscription sera effectué dans les 48 heures ouvrées après réception de votre demande*.

* Sous réserve d'un montant de liquidité suffisant

Montant du retrait : €
(exemple : 2500,5)

Valider

Pour toute question, contactez notre service Investisseurs par email (invest@younited-credit.fr (<mailto:invest@younited-credit.fr>))

Younited est agréé en tant qu'établissement de crédit – Prestataire de Services d'Investissement par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR, n° d'agrément : 16488).

Younited attire l'attention des utilisateurs souhaitant investir, et les met en garde, de façon générale sur les risques associés à un investissement dans des titres financiers, à savoir les risques d'aléas, de volatilité, de liquidité et de perte en capital. Les investissements proposés par Younited n'étant pas garantie en capital, les investisseurs s'exposent à une perte partielle voire totale du capital initialement investi.

Avant toute passation d'ordre, Younited recommande la consultation des informations relatives aux titres financiers, aux opérations concernées ainsi qu'à leurs caractéristiques et leurs risques éventuels, disponibles entre autres sur son site.

Younited décline toute responsabilité quant aux conséquences des ordres transmis, notamment des éventuelles pertes financières réalisées par un client quelle qu'en soit la raison, entre autres, la méconnaissance des marchés et des risques. Les investisseurs devront procéder à leur propre analyse des risques et devront, si nécessaire, consulter préalablement leurs propres conseils juridiques, financiers, fiscaux, comptables ou tout autre professionnel. En particulier, dès lors que votre résidence fiscale est située en dehors de la France métropolitaine, vous êtes tenu avant de recourir aux services de Younited de vérifier que ceux-ci sont compatibles avec la législation qui vous est applicable. Younited ne saurait supporter une quelconque responsabilité liée à une violation de celle-ci.

Les parts de fonds font l'objet d'un placement privé réservé aux investisseurs professionnels au sens de l'article L. 533-16 du Code Monétaire et Financier.

La catégorisation en client professionnel entraîne un niveau de protection moindre que le statut de client non professionnel. Younited est libre d'accepter ou de refuser de catégoriser les investisseurs potentiels comme client professionnel sur la base de l'évaluation de leur compétence, expérience, connaissances en matière financière et capacité financière à absorber une perte.

U

(<https://www.younited-credit.com>)

 Déconnexion

Mon compte n°757808

Investir (/souscrire-obligations-etape-1)

Accueil (/page-accueil-preteur)

Synthèse du compte (/historique-operations)

Portefeuille de parts de fonds (/portefeuille-parts)

Historique des opérations (/synthese_compte)

Alimenter mon compte (/alimenter-mon-compte)

Souscrire des parts de fonds (/souscrire-obligations-etape-1)

Effectuer un retrait (/retirer-des-fonds)

Documents (/mes-documents)

Profil investisseur (/donnees-personnelles-preteur)

Aide (/questions-reponses/investisseur/toutes-les-questions-investisseurs)